



Le rôle des réformes institutionnelles

Seyni N'Diaye

LA MONDIALISATION a commencé à prendre de l'ampleur dans les années 60, lorsque des entreprises, à la recherche de marchés plus grands, ont élargi leur horizon au-delà des frontières nationales. Quatre facteurs importants ont défini et renforcé ce processus :

- l'expansion de l'univers de l'activité économique au-delà de l'État-nation;
- la libéralisation des échanges mondiaux;
- l'importance croissante des flux de capitaux internationaux;
- le développement des technologies de l'information et de la communication.

C'est ainsi que le système économique mondial fut presque totalement remodelé.

Cependant, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de croissance à l'échelle mondiale, cette nouvelle économie met durement à l'épreuve les pays de l'Afrique subsaharienne. En fait, avec une part du commerce mondial inférieure à 2 %, des flux d'investissement direct modestes, une pauvreté croissante et des conflits qui se déclarent dans de nombreuses régions, l'Afrique subsaharienne reste à l'écart de la mondialisation. Il est clair qu'une action rigoureuse, notamment des réformes structurelles et institutionnelles, est nécessaire pour permettre à la région de tirer pleinement parti des avantages de la mondialisation, tout en réduisant les risques au

minimum. La mise en place d'un climat économique qui favorise la croissance et l'expansion d'entreprises efficaces exige de redéfinir le rôle et les fonctions de l'État, de la société civile, du secteur privé et des organisations régionales.

Redéfinir le rôle de l'État

Jusqu'il y a peu, les limites des activités de l'État n'étaient pas définies. Outre ses fonctions souveraines (par exemple la sécurité, la justice, l'éducation et les soins de santé), l'État intervenait dans la vie économique en régissant directement la production et la distribution de nombreux biens et services. Dans plusieurs pays, il était aussi responsable de la gestion des institutions financières, ainsi que de la régulation des flux d'échanges et de capitaux entre l'économie nationale et le reste du monde.

Ce système interventionniste, qui se justifiait pour diverses raisons, a fini par s'essouffler, sans toutefois céder la place à une initiative privée dynamique. Un cadre réglementaire restrictif a limité les initiatives privées à des activités marginales, entravant l'émergence d'une véritable classe d'entrepreneurs. Par ailleurs, les rares capitaux étrangers entrés dans la région dépendent de l'octroi aux investisseurs de droits de monopole et d'une protection face à la concurrence.

C'est précisément de ce cadre réglementaire restrictif que les pays africains doivent se dégager pour réaliser leur véritable potentiel dans l'économie mondiale. À cet effet, l'action des pouvoirs publics doit se concentrer sur quatre éléments.

Stabiliser la situation macroéconomique. C'est essentiel pour que les pays africains soient compétitifs dans l'économie mondialisée. Il faut limiter l'inflation, les dépenses improductives, les déséquilibres budgétaires et les déficits de la balance des paiements. Alors seulement l'État sera-t-il capable de consacrer davantage de ressources à la construction d'infrastructures adéquates (routes, ports et aéroports, électricité et eau), au renforcement des fondements du développement à long terme (éducation, santé et environnement) et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Réduire la taille du secteur public. L'État doit se désengager du secteur marchand et consacrer plus de temps et de ressources à la fourniture des services publics de base. À cet effet, il convient de privatiser les entreprises publiques inefficaces. Le secteur privé est bien mieux armé que l'État pour gérer efficacement les activités marchandes, car son processus décisionnel est moins lourd et sa capacité d'adaptation aux changements plus élevée.

Réformer le cadre réglementaire. Les réformes dans ce domaine doivent être guidées par la volonté de libéraliser les activités économiques et de promouvoir la libre entreprise. L'État doit donc encourager une concurrence saine entre les entreprises tout en éliminant les rentes économiques et les mécanismes qui confèrent en toute légalité une position dominante à une entreprise ou à un agent économique.

Il convient de mettre en place un mécanisme qui permet aux forces du marché de déterminer les prix. Ce mécanisme encouragerait la concurrence entre les entreprises et éliminerait les distorsions inhérentes à tout système de prix administrés et de contrôles. Sur le front extérieur, l'État doit libéraliser les échanges et les opérations de change pour attirer l'investissement étranger.

Bien gérer les affaires publiques. Les pays doivent se concentrer sur les questions ci-après :

- **Transparence de l'État.** Les citoyens doivent être informés des décisions de l'État et de leur justification.
- **Simplicité des procédures.** Dans tous les domaines (budget, investissement ou autres), les procédures administratives doivent être aussi simples que possible, et le nombre de participants réduit au minimum.
- **Responsabilisation.** Les agents de l'État doivent être responsables de leur action et, si nécessaire, pénalisés en cas d'infraction.
- **Lutte contre la corruption.** L'éradication de ce fléau est impérative pour promouvoir une concurrence saine, éliminer les commissions additionnelles et renforcer l'efficacité de la gestion économique.



«En Afrique subsaharienne peut-être plus qu'ailleurs, il est essentiel qu'une banque centrale soit totalement indépendante des forces politiques pour assurer le succès d'une politique monétaire crédible.»



• **Liberté individuelle et expression collective.** Une presse libre et responsable, en particulier, constitue un pilier important de la démocratie.

• **Indépendance du système juridique.** Pour assurer l'indépendance et l'impartialité des décisions du système juridique, celui-ci doit être exempt de pression et d'intervention des forces politiques ou de toute autre organisation.

Rôle de la société civile

La société civile africaine s'est développée remarquablement ces dernières années. Elle est mieux organisée et collabore efficacement avec la société civile des autres pays. La coopération avec des institutions telles que la Fédération internationale des droits de l'homme en est un bon exemple. Dans nombre de pays africains, la société civile joue un rôle double. Premièrement, en tant que porte-parole de la démocratie, elle est le principal challenger du pouvoir de l'État, limitant les écarts par rapport à une bonne gestion publique et jouant un rôle régulateur sur la scène politique. Au Sénégal, par exemple, la société civile est de plus en plus un intermédiaire crédible entre la population et les pouvoirs publics.

Deuxièmement, en dépit de son efficacité globale, l'économie de marché peut générer des externalités sociales et environnementales négatives. Représentée par les associations de consommateurs et les organisations non gouvernementales, la société civile cherche à limiter les excès du marché et à prévenir les atteintes à l'environnement en sensibilisant l'opinion publique aux problèmes écologiques, par exemple l'élimination des déchets toxiques.

La société civile a aussi un rôle important à jouer pour faciliter l'intégration des pays africains dans l'économie mondiale. Proche des populations et de leurs préoccupations, elle constitue la tribune appropriée pour faire prendre conscience des problèmes posés par la mondialisation et des changements nécessaires dans la façon de penser. Il est donc important que la société civile participe pleinement à la définition des stratégies de croissance, dont le succès dépend dans une large mesure de l'appui de la population.

Enfin, la société civile peut aussi jouer un rôle notable dans la mobilisation de l'épargne par des institutions financières décentralisées et, en général, dans la lutte contre la pauvreté.

Secteur privé

Dans le cadre de la mondialisation, le secteur privé est le principal moteur de la croissance. En conséquence, ses activités ne doivent pas être soumises à de lourdes et discrétionnaires procédures réglementaires et bureaucratiques qui pourraient ralentir son expansion.

Pour tirer pleinement parti des possibilités offertes par la mondialisation, le secteur privé a besoin de ressources hu-

maines et de capacités de gestion de qualité. Il doit assumer lui-même certaines responsabilités dans l'éducation et la formation de la main-d'œuvre, en permettant aux travailleurs de profiter du potentiel offert par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que de la relocalisation des entreprises industrielles et des services.


Cependant, pour prospérer, le secteur privé doit aussi pouvoir s'appuyer sur un secteur bancaire et financier solide qui opère dans un cadre institutionnel libéralisé. En particulier, la politique de crédit doit être flexible et axée résolument sur la lutte contre l'inflation. Les taux de change et les taux d'intérêt doivent être aussi réalistes que possible, et prendre en compte les variations conjoncturelles internes tout en restant liés aux conditions du marché international.

En Afrique subsaharienne peut-être plus qu'ailleurs, il est essentiel qu'une banque centrale soit totalement indépendante des forces politiques pour assurer le succès d'une politique monétaire crédible. En outre, étant donné leur rôle important dans la collecte de l'épargne et le financement de l'activité économique, les banques doivent être appuyées par une réglementation solide qui satisfait à trois critères :


- une liberté d'action qui exclut toute intervention des pouvoirs politiques dans la distribution du crédit;
- la mise en place et le respect de normes prudentielles comparables à celles utilisées ailleurs dans le monde;
- l'établissement d'un organe de contrôle bancaire chargé de surveiller l'observation stricte des méthodes de gestion bancaire qui ont été approuvées.

Le marché financier joue lui aussi un rôle important dans l'économie mondiale. Tout pays qui souhaite faire partie de celle-ci doit avoir un secteur financier solide et crédible, capable de mobiliser l'épargne et d'offrir aux entreprises la possibilité de diversifier leur portefeuille.

Le développement du microfinancement est un autre aspect important du rôle du secteur privé. En plus de financer des microentreprises et des petites et moyennes entreprises qui n'ont pas accès au secteur financier traditionnel, les institutions financières décentralisées sont un moteur puissant de croissance et d'emploi, ainsi qu'un outil d'intégration sociale. Elles permettent de combattre l'appauvrissement d'êtres humains qui, autrement, ne seraient peut-être pas en mesure de profiter des avantages de la mondialisation alors qu'ils en subissent les effets négatifs. Le secteur du microfinancement doit donc être renforcé et mieux organisé pour intéresser un nombre maximum d'agents économiques et contribuer à l'expansion des marchés. Pour être efficace et crédible, le secteur du microfinancement, comme le système bancaire, devra être surveillé par des organes de contrôle bien équipés.



«Il est à espérer que les partenaires de l'Afrique pourront aider à orienter davantage d'investissements directs étrangers vers le continent grâce à des incitations appropriées (investissements garantis, lignes de crédit, etc.)»



Intégration régionale

Comme en témoigne la formation de groupes régionaux ces dernières années (comme l'Accord de libre-échange nord-américain, le Mercosur — qui comprend l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay — et l'Association des nations d'Asie du Sud-Est), l'intégration régionale n'est pas incompatible avec la mondialisation. En fait, la mise en place de zones économiques régionales dans lesquelles des pays — pour des raisons historiques, géographiques, culturelles, économiques ou politiques — cherchent à créer une zone de stabilité, de croissance ou de solidarité a souvent facilité l'intégration à l'économie mondiale. Pour les pays africains, qui sont tous handicapés par la petite taille de leurs marchés, les déficiences de leurs infrastructures de base et l'insuffisance de leurs ressources financières et humaines, l'intégration régionale peut effectivement accélérer la mondialisation. Elle permet notamment de réaliser des économies d'échelle et de rationaliser les processus de production, ce qui rend les entreprises compétitives sur les marchés internationaux. D'autres aspects de l'intégration régionale, comme l'harmonisation des règles et des procédures, la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux, et l'élimination des obstacles douaniers, peuvent établir un climat d'affaires qui attire et encourage l'activité du secteur privé.

Pour réaliser cette intégration, une véritable volonté politique d'unifier des zones économiques nationales est nécessaire. Il faut aussi établir et respecter des critères de convergence économique et financière, et harmoniser les lois et réglementations qui régissent l'activité économique. Mais, pour atteindre cet objectif, il faut aussi créer de solides entités communautaires qui disposent des pouvoirs et des moyens nécessaires pour encourager tous les pays de la communauté à respecter les normes établies. Ces entités doivent être crédibles et avoir suffisamment de ressources financières pour mener à bien les projets communautaires, en particulier dans les infrastructures, la mise en valeur des ressources humaines et la lutte contre la pauvreté.

Il est encourageant de noter qu'un pas a été franchi vers l'intégration régionale avec l'adoption par des chefs d'État, cette année, de la nouvelle initiative africaine.

Il est encourageant de noter qu'un pas a été franchi vers l'intégration régionale avec l'adoption par des chefs d'État, cette année, de la nouvelle initiative africaine.

Conclusion

Handicapée par la faiblesse de ses infrastructures, son manque de ressources humaines qualifiées et le faible niveau de son développement industriel, l'Afrique subsaharienne n'est pas suffisamment intégrée à l'économie mondiale, c'est une évidence. Cependant, il est clair aussi que la région ne peut se permettre de rester à l'écart de la mondialisation beaucoup plus longtemps. Pour faciliter son intégration dans l'économie mondiale, l'Afrique doit commencer à opérer des réformes institutionnelles substantielles, notam-

ment en recentrant les fonctions de l'État sur sa mission essentielle, à savoir fournir les services publics de base, en encourageant le développement d'un secteur privé dynamique qui opère dans un cadre libéralisé et transparent, et en renforçant le rôle de la société civile, qui est essentiel pour tout changement social et économique. L'intégration économique régionale est un autre élément nécessaire pour assurer la participation active de l'Afrique dans la mondialisation.

Toutes ces réformes ont des coûts financiers et sociaux extrêmement élevés, qui dépassent de loin les ressources actuelles du continent. Il faut donc espérer que la communauté internationale appuiera les efforts de développement économique de l'Afrique. Une attention particulière doit être accordée à la gestion de la dette extérieure, qui pèse lourdement sur les finances publiques et réduit considérablement la marge de manœuvre dont les autorités nationales ont besoin pour financer le développement des infrastructures et la lutte contre la pauvreté. Les diverses initiatives d'allège-



Seyni N'Diaye est Directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Sénégal.

ment de la dette qui sont engagées par la communauté financière internationale sont très encourageantes et doivent être explorées plus avant.

L'Afrique a aussi un besoin énorme de nouvelles ressources financières pour redynamiser l'investissement, et il est à espérer que ses partenaires pourront aider à orienter davantage d'investissements directs étrangers vers le continent grâce à des incitations appropriées (investissements garantis, lignes de crédit, etc.).

L'aide financière des organisations internationales est généralement soumise à de nombreuses conditions et les procédures de décaissement sont souvent lourdes. Une certaine flexibilité aiderait peut-être à accélérer le décaissement de cette aide.

Enfin, l'Afrique doit aussi pouvoir compter sur l'assistance technique de ses partenaires extérieurs pour mettre en valeur ses ressources humaines. À cet égard, il faut mettre l'accent en particulier sur la formation à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. **F&D**

Abonnez-vous à **Finances & Développement**

Pour comprendre en profondeur les tendances de l'économie mondiale, les décideurs du monde des affaires, de la finance et du secteur public de plus de 180 pays lisent *Finances & Développement*, qui paraît en mars, juin, septembre et décembre.

Formulaire de demande d'abonnement à compléter et à nous renvoyer

Nom _____
(Prénom) (Nom de famille)

Organisation _____ Titre _____

Rue ou boîte postale _____

Ville _____ État/Province _____

Pays _____ Code postal _____

Voie de surface (gratuit) Voie aérienne (20 \$ par an)

Mode de paiement (le règlement se fait à la commande)

Chèque ou mandat en dollars E.U. ci-joint
(chèque en dollars E.U. à l'ordre de IMF Publication Services)

Veuillez débiter de _____ \$ ma carte

American Express MasterCard VISA Date d'expiration _____ / _____
Mois Année

Numéro _____ - _____ - _____

Signature _____ Télécopie _____
(Obligatoire)

Catégorie professionnelle

- 1 Étudiant
- 2 Banque centrale
- 3 Ministère des finances
- 4 Banque commerciale
- 5 Autre établissement financier
- 6 Organisme de planification
- 7 Organisme international ou régional
- 8 Bibliothèque publique
- 9 Enseignant (enseignement supérieur)
- 10 Autre organisme gouvernemental
- 11 Organisation non gouvernementale
- 12 Presse
- 13 Entreprise privée
- 99 Autre _____

International Monetary Fund

Publication Services
Box FD401
Washington, DC 20431 (U.S.A.)
Téléphone : (202) 623-7430
Fax : (202) 623-7201
E-mail : publications@imf.org

Édition choisie

- Anglais Arabe Chinois Espagnol Français